

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU  
PROJET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA VILLE DE GATINEAU

GATINEAU  
LE MARDI 20 MAI 2008

PAR ANAÏS ELBOUJDAÏNI  
ÉTUDIANTE EN SCIENCES POLITIQUES

« Quand cessera-t-on de penser qu'on peut fabriquer des citoyens de demain en éduquant les enfants avec de simples slogans sans rien modifier à l'environnement pestilentiel dans lequel ils évoluent ? »

Taslima Nasreen, écrivaine bangladaise

Certaines mesures, qui nous semblent prioritaires, n'ont pas été mentionnées dans le projet de politique environnementale de la ville. L'objet de ce mémoire est donc de les soulever et de présenter succinctement des moyens qui nous apparaissent concrets et réalistes à leur mise en action.

Notre principale revendication est l'abolition totale des sacs de plastique non biodégradable à Gatineau avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Rappelons qu'une tonne de plastique recyclé (ou non-produit) permet d'économiser 1 à 1,2 tonne de pétrole<sup>1</sup>.

La révision de l'efficacité du système de transport en commun est une autre de nos préoccupations majeures.

En tant que jeunes, les questions environnementales nous tiennent à cœur, et, bien que félicitant les initiatives de la Ville de Gatineau, nous voulons et devons prendre part jusqu'au bout aux décisions relatives à la gestion de notre avenir.

Nous tenons cependant à souligner que notre mémoire se concentre sur des objectifs absents ou peu développés dans le projet de politique environnemental, mais qui nous semblent prioritaires- cela n'élude pas les autres objectifs, et ceux que nous soulevons ne sont pas exhaustifs.

De plus, nous pensons qu'à moyen et long terme, c'est par l'éducation adéquate que le changement sera perceptible au sein de la ville. Ce sera, à notre avis, le plus grand défi de la politique environnementale : agir rapidement pour que les comportements et les mentalités changent et s'adaptent à la conservation de notre environnement.

## 1. ABOLITION DES SACS DE PLASTIQUE DANS LA VILLE DE GATINEAU

L'économie, dans un État, doit être soumise au politique. Bien que baignant dans une économie et une politique libérales, les instances du pouvoir doivent encore avoir le dernier mot sur certaines décisions d'entreprises, fussent-elles privées. Nous réclamons donc, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'abolition totale des sacs de plastique non biodégradable sur l'ensemble de la municipalité de Gatineau.

Un règlement devra accompagner cette mesure, à l'instar d'autres villes au Canada (Leaf Rapids au Manitoba) et même au Québec (Huntington), pour amener graduellement une telle abolition. En effet, la transition, qui risque d'être plus difficile pour les petits commerçants, devra recevoir le support de la Ville. Cette transition pourra être facilitée par la perception de taxes sur les sacs en plastique, taxe verte, en somme, perçue jusqu'au 31 décembre, date à laquelle le plan environnemental sera mis en œuvre.

« Les villes canadiennes qui ont été les premières à bannir l'utilisation des sacs de plastique disent aujourd'hui bon débarras.

Huntingdon a adopté le 1er janvier un règlement bannissant complètement les sacs de plastique sur son territoire. Près de quatre mois plus tard, le gérant général du IGA de la ville, Alain Fournier, a indiqué que 82 pour cent des consommateurs amenaient leur propre sac réutilisable, tandis que 18 pour cent utilisaient des sacs en papier.

M. Fournier a soutenu que les gens n'étaient pas très heureux au début, mais qu'aujourd'hui, ils étaient plusieurs à juger plus pratique la nouvelle façon de faire. »<sup>2</sup>

## 2. RECYCLAGE

La distribution du bottin téléphonique ainsi que du guide des activités offertes par la Ville deux fois par année ne devrait plus être systématique. Les citoyens intéressés par la possession matérielle de l'un ou l'autre de ses documents relativement volumineux devront passer par voies électronique, téléphonique ou autre, selon les mesures prises par la Ville de Gatineau à cet effet, pour se les procurer.

## 3. EAU POTABLE

### **E-9**

Une distribution ciblée ou une campagne de publicité massive dans la Ville de Gatineau sur les pommes de douche qui réduisent le débit de l'eau pourrait s'avérer, conjointement à d'autres moyens, très efficace afin d'économiser l'eau potable au niveau des ménages.

### **E-1**

Environnement Canada propose plusieurs solutions pour la préservation de l'eau au niveau municipal. Même si la Ville doit être déjà au courant de l'existence de ce site, il serait important qu'elle mette en œuvre les suggestions proposées.<sup>3</sup>

#### 4. TRANSPORT EN COMMUN

##### A-6

En ce qui concerne l'amélioration du transport en commun, il existe déjà une mention dans le projet de politique environnementale de la ville au point A-6. Nous tenons simplement à souligner qu'il serait impératif que la STO collabore avec les étudiants du CEGEP de l'Outaouais, du Collège Heritage, de l'Université du Québec en Outaouais ainsi que de l'Université d'Ottawa et qu'elle prenne réellement en considération les besoins des étudiants en élaborant ses circuits et horaires.

La majorité des étudiants<sup>4</sup> trouve le service inadéquat à leur besoin en période scolaire. La ville de Gatineau aura donc un rôle à jouer, en tant que médiateur, afin de s'assurer que les revendications étudiantes, sans être extravagantes, soient prises en compte et appliquées par la société de transport de l'Outaouais.

D'ici la fin août 2008, une assemblée devrait donc être tenue, en présence d'un membre de la Ville, qui permettrait aux étudiants d'exprimer leur besoin à un représentant de la STO. Un suivi sera fait par des représentants étudiants, conjointement avec la Ville, afin d'encourager la société des transports à prendre les remarques des étudiants au sérieux.

1 : LACHENAUD, Valérie, *Planète écolo*, Fleurus, 2008, France, p.147.

2 : La Presse canadienne,

[http://www.matin.qc.ca/articles/20080419204118/les\\_villes\\_qui\\_ont\\_banni\\_les\\_sacs\\_plastique\\_disent\\_bon\\_debarras.html](http://www.matin.qc.ca/articles/20080419204118/les_villes_qui_ont_banni_les_sacs_plastique_disent_bon_debarras.html) », consulté le 13 mai 2008.

3 : [http://www.ec.gc.ca/WATER/fr/manage/effic/f\\_solm.htm](http://www.ec.gc.ca/WATER/fr/manage/effic/f_solm.htm), consulté le 19 mai 2008.

4 : 96% des sondés suite à un sondage informel réalisé auprès de 500 étudiants entre janvier et février 2008.